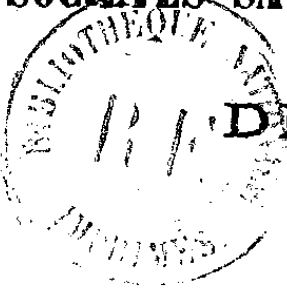


CONFÉRENCE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES, LITTÉRAIRES & ARTISTIQUES



DE SEINE-ET-OISE

PREMIÈRE RÉUNION

Tenue à Versailles, les 14 et 15 Juin 1902

SOUS LA PRÉSIDENTICE DE

M. G. PICOT, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences
morales et politiques

ET DE

M. PAISANT, Vice-Président de la Commission départementale
des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

VERSAILLES

IMPRIMERIE AUBERT

6, Avenue de Sceaux, 6

MOCCCCIII

qu'en Allemagne, pour suivre les opérations militaires ; toutes avaient pour base la Carte d'Etat-Major. En 1880, le Dépôt de la Guerre publiait une carte du département de la Seine et des environs immédiats en neuf feuilles, au $\frac{1}{40000}$; et, en 1882, une autre au $\frac{1}{20000}$, en trente - six feuilles ; il existe une édition en couleurs de cette dernière, parue également en 1882.

Vers cette époque, en 1883, l'éditeur BERNARD publiait, à Versailles même, sa belle carte des environs de Versailles en quatre feuilles. L'éditeur BARRÈRE, successeur d'ANDRIVEAU-GOUJON, a entrepris, de 1893 à 1896, la publication, au $\frac{1}{5000}$, de cartes, par communes, du département, mais le canton de Sèvres et celui de Montmorency ont été seuls terminés.

En 1874, MM. FUCHS et DE LAPPARENT, ingénieurs des mines, publiaient, à l'aide des cuivres du Dépôt de la Guerre, la *Carte géologique* du département ; une nouvelle édition était dressée, en 1887, par M. GUSTAVE DOLLFUS, avec le concours de M. JACQUOT, inspecteur général des mines.

Je mentionnerai aussi les nombreuses cartes cyclistes dressées, à un point de vue tout spécial, par MM. TARIDE, NÉAL, MAUREL, JOLY, POULMAIRE, etc., etc.

En terminant, je ne puis passer sous silence la belle *Carte archéologique* du département, dressée à l'occasion de l'Exposition de 1889, par la Commission des Antiquités et des Arts, ainsi que la *Carte des Bailliages royaux en 1789*, publiée par M. COÛARD, et dont j'ai déjà dit un mot. Je laisse d'ailleurs à notre Secrétaire général, M. DUTILLEUX, le soin de nous donner quelques détails sur ces deux derniers documents.

Note de M. DUTILLEUX sur la Carte archéologique et monumentale de Seine-et-Oise et sur la Carte des bailliages royaux en 1789.

Messieurs,

Permettez-moi d'ajouter quelques mots, d'ailleurs très brefs, aux indications d'autre part si complètes que M. MAREUSE vient de nous communiquer au sujet des cartes anciennes concernant le territoire qui forme actuellement le département de Seine-et-Oise.

A l'Exposition universelle de 1889, la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise avait envoyé une *Carte archéologique du département*, La rédaction de ce travail était due en partie aux études de

ses membres et surtout au patient labeur d'un de nos plus anciens collègues, M. PAUL GUÉGAN, qui, Breton d'origine, avait fait une recherche spéciale des monuments mégalithiques et des objets de l'âge de la pierre, taillée ou polie. Quant à celui qui a dessiné la carte, il n'a eu d'autre mérite que de résumer les découvertes faites avant lui et de les reporter, par des signes conventionnels, sur une carte du département à l'échelle du 80 millième.

Ces indications étaient réparties entre quatre périodes : 1^o les âges préhistoriques ; 2^o la période gauloise avant la conquête romaine ; 3^o la période gallo-romaine ; 4^o la période mérovingienne. — On allait ainsi depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'aurore du moyen âge.

Sur cette carte, les noms des localités étaient inscrits dans la forme la plus ancienne parvenue jusqu'à nous, suivant le « Dictionnaire des anciens noms des communes de Seine-et-Oise », publié par M. HIPP. COCHERIS dans l'« Annuaire de Seine-et-Oise » pour l'année 1874. — Les routes anciennes, et en particulier les voies romaines, y étaient tracées d'après les études que, sur ma demande, le service des agents voyers, alors dirigé par M. DUBOIS, agent voyer en chef, avait bien voulu entreprendre sur différents points du département. J'avais indiqué les divisions territoriales telles qu'elles résultent des travaux de nos maîtres GUÉRARD, QUICHERAT et LONGNON, les *Villæ* royales et enfin les endroits où, dans cette région, nos premiers occupants ont battu monnaie. Je regrette que le temps m'ait fait défaut pour continuer des travaux dont l'objet est si intéressant, ni même pour consigner, comme je l'aurais voulu, les résultats des nouvelles découvertes faites depuis le moment où a été dressée cette carte manuscrite dont l'original est aux Archives départementales ; il ne serait pas, je crois, indigne des préoccupations de la Conférence des Sociétés savantes de reprendre ces études et de compléter ce que M. Guégan et moi n'avons fait qu'ébaucher. Cette carte au 80 millième a été, il est vrai, réduite par la photogravure, et un exemplaire en a été remis, il y a déjà longtemps, aux membres de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise ; mais, bien que cette reproduction ait été faite avec beaucoup de soin, l'échelle en est trop réduite pour que tous les détails en soient facilement appréciables.

Un autre de nos collègues de la première heure, que nous avons perdu il y a déjà longtemps, M. MERCIER, avait reproduit, sur une carte également au 80 millième, les différentes parties des diocèses de Paris, Rouen, Beauvais, Chartres, Evreux, Sens et Senlis, qui, d'après les dispositions du Concordat de 1801, ont constitué l'évêché actuel de Versailles. Je n'ai eu qu'à réduire le tracé de cette carte, pour la faire paraître à la suite d'une étude que j'ai publiée dans l'« Annuaire de

Seine-et-Oise » de l'année 1874, sous le titre de : *Topographie ecclésiastique du département de Seine-et-Oise*.

Ainsi que l'a rappelé M. MAREUSE, dans ses recherches sur la « Cartographie de Seine-et-Oise », notre savant collègue M. COÛARD, archiviste du département, ne se contente pas de rédiger, sur les richesses de l'important dépôt qui lui est confié, un « Inventaire sommaire » qui rendra aux érudits les plus précieux services. Il a fait paraître, il y a peu de mois, sur « les Bailliages royaux en 1789 », un travail dans lequel sont mentionnés toutes les villes, bourgs, paroisses et annexes de notre circonscription administrative. Cette étude est accompagnée d'une carte très bien comprise qui n'est elle-même qu'une réduction d'un document tracé par M. Coüard, à une plus grande échelle, qui a figuré à l'Exposition universelle de 1900, et a valu à son auteur une récompense justement méritée. M. Coüard se propose de rédiger d'autres cartes du département qui le présenteront sous différents aspects, administratifs, militaires, religieux, etc. On aura ainsi le tableau complet des modifications successives par lesquelles a passé l'ensemble des communes dont la réunion, fort peu homogène, constitue aujourd'hui le département de Seine-et-Oise, dont, à raison même de ce défaut d'unité et d'intérêts communs, on a pu dire, non sans quelque apparence de vérité, qu'il ne représente qu'une « expression administrative ».

Enfin, je me ferais scrupule de ne point ajouter que les indications si intéressantes que vient de nous communiquer M. MAREUSE ont été puisées par notre très érudit collègue dans la précieuse réunion de documents topographiques qui forment une partie importante de sa nombreuse bibliothèque, et qui ont figuré avec honneur à notre dernière Exposition universelle.

Les Monographies communales.

Rapport par M. FROMAGEOT, membre de la Société des Sciences morales, Lettres et Arts de Versailles.

En octobre 1898, M. l'inspecteur d'Académie PESTELARD a eu l'excellente idée d'inviter tous les Instituteurs de Seine-et-Oise à écrire et à lui envoyer, en vue de l'Exposition universelle de 1900, les monographies de leurs communes. Il leur a indiqué, avec une grande précision, par des